

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 2 mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de THEZAN DES CORBIERES (Aude), s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DAPOT, Maire.

Date de la convocation : 8 février 2017

Etaient présents :

DAPOT Patrick PIZZIGHINI Olivier
 PERAULT Françoise BOUNIOL Daniel
 GILABERT Aude THEILLARD Jacqueline
 DANIEL Jean-Yves
 FALCOU Léone

Procuration pour :

VALLIER Rémi
 NUFFER Nadia
 LATHAM David

Etaient absents : MARTY Patrice, ABARCA Christelle.

1° Approbation compte rendu de la séance du 19 janvier 2017 :

Rectificatif : la réunion devant avoir lieu pour l'école portait sur l'effectif de la cantine scolaire et non sur l'embauche d'une personne. Procès-verbal adopté à l'unanimité

2° Désignation du secrétaire de séance : Madame GILABERT Aude

3° Présentation et approbation des Comptes Administratifs M14 (budget général) et M49 (budget eau et assainissement) : présentation Mme PERAULT Françoise :

CA 2016 Budget général M 14	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 534.69	152 758.25		152 758.25	2 534.69
Opérations de l'exercice	555 412.50	681 733.36	221 681.25	248 768.68	777 093.75	930 502.04
TOTAUX	555 412.50	684 268.05	374 439.50	248 768.68	929 852.00	933 036.73
Résultat de clôture		128 855.55	125 670.82			3 184.73
			Restes à réaliser			
			Besoin/excédent de financement Total			3 184.73
			Pour mémoire : virement à la section d'investissement			113 154.40

Pour la première fois, depuis 2014, un excédent de fonctionnement est constaté, soit : 3 184.73 € qui seront reportés à l'article 002 du budget primitif 2017 section de fonctionnement.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, l'assemblée peut valablement délibérer sur le compte administratif.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif M14 à l'unanimité.

CA 2016 Budget eau	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		68 263.68		382 715.44		450 979.12
Opérations de l'exercice	123 326.64	120 095.24	128 088.31	55 026.23	251 414.95	175 121.47
TOTAUX	123 326.64	188 358.92	128 088.31	437 741.67	251 414.95	626 100.59
Résultat de clôture		65 032.28		309 653.36		374 685.64
			Restes à réaliser			
			Besoin/excédent de financement			374 685.64
			Pour mémoire : virement à la section d'investissement			62 192.86

La section de fonctionnement laisse apparaître un léger déficit causé, d'une part, par une consommation en eau moins importante et, d'autre part, par la baisse du prix du m3 d'eau.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, l'assemblée peut valablement délibérer sur le compte

administratif.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif M49 à l'unanimité.

Vote crédits avant vote BP Eau et Assainissement + 3 240.00 € réalisation schéma directeur assainissement. Adopté à l'unanimité.

4° Travaux divers :

a) Travaux réalisés et à venir : Monsieur BOUNIOL Daniel

Principaux travaux d'entretien (non exhaustif) :

- **Levée de réserve SOCOTEC** : pose d'une protection plexi au mur derrière l'autel de l'église et divers travaux d'électricité.
 - **Poste incendie av. de la Gare** : remplacement et recherche problème débit eau sur le réseau.
 - Dépose décorations de Noël.
 - **Travaux divers** : ancien bâtiment Communauté des Communes, porte vélo Place de la Mairie, cloison polycarbonate pour protéger WC école, travaux électriques pour levée réserve SOCOTEC.
 - **Réseau eau potable** : remplacement de 2 vannes/secteurs Croix-Rousse-Moulin à vent.
 - **Tractopelle** : plantation oliviers, remise en place radar pédagogique, nettoyage fossé et ruisseau à la Grangette, Chemin du Bosc. Raccordement au réseau eau potable au 6 Rue du Stade, chez Madame BARTHET (travaux en régie).
- b) **Avancement lotissement HECTARE** : Monsieur le Maire précise qu'une publicité concernant le lotissement sur THEZAN circule sur un journal local.
- c) **Point école** : Madame GILABERT Aude précise que les effectifs grandissent à la cantine, il conviendra de trouver de la place très rapidement. Il reste à ce jour 3 places.

5° Implantation relais de téléphonie mobile FREE :

Possibilité d'installation d'une antenne FREE à 25 mètres du relais ORANGE existant derrière le hangar : signature d'un bail de 12 ans : 5 000.00 €/an. 4G. Monsieur le Maire communiquera les informations plus précises lors de la prochaine réunion.

6° Délibérations à examiner :

Modification statuts syndicat du Bassin Versant Orbieu-Jourres suite à fusion : adoptée à l'unanimité

Refus transfert urbanisme pour garder la compétence carte communale : adoptée à l'unanimité

7° Réforme établissement Cartes Nationales d'identité :

- a) A compter du 6 mars les usagers ne pourront plus déposer leur demande de CNI à la Mairie, ils pourront se rendre à LAGRASSE, LEZIGNAN ou NARBONNE ; il sera possible d'effectuer une pré-demande en ligne.
- b) Monsieur le Maire précise que le Conseil Régional a donné une réponse négative à la demande de subvention pour le financement de la construction du Hangar Communal ONF.

8° Directives Préfecture :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de Monsieur le Préfet suite à l'inauguration du Hangar ONF.

Monsieur DAPOT Patrick indique également qu'il a invité Madame le Sous-Préfet à venir visiter le village.

9° Synthèse des diverses manifestations :

- a) Vœux et goûter des aînés : Madame FALCOU Léone : coût : 2 581.00 € incluant alimentation + boissons, prestation musicale et SACEM.
- b) Remplacement Mr le Maire du 15 au 26 mars : cérémonie du 19 mars : Madame NUFFER Nadia, commande gerbe par Madame FALCOU Léone.